

**Monsieur Sacha Hirschi,**  
employé communal à Onnens

**Quels sont les avantages de former un-e apprenti-e dans une commune de votre dimension ?**

L'avantage est que nous effectuons des travaux dans tous les dicastères et, de ce fait, nous couvrons tous les points du programme de formation que doit réaliser un-e apprenti-e.

**Quels sont les travaux que vous effectuez ?**

Nous effectuons des travaux de voirie, entretien et réparation des grilles, des pavés, l'éclairage public. Nous intervenons dans les domaines du chauffage, de l'éclairage des bâtiments, de la menuiserie, de la peinture et de la conciergerie des locaux communaux: collège, administration communale et grande salle. Nous nous occupons aussi de la création et de l'entretien des espaces verts: plage, place de jeux, cimetière, bords de route. Sur le plan plus technique, nous faisons la gestion et l'entretien du réseau d'eau, de la STEP.

**Qu'est-ce qui vous motive à former des apprenti-es du Repuis ?**

Notre motivation est de pouvoir proposer à des jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage un travail diversifié et intéressant. Cela permet aussi d'offrir un tremplin pour l'insertion professionnelle. A titre personnel, cela me permet de me remettre aussi en question dans mon travail. Je ne tombe pas dans la routine car avoir un-e apprenti-e donne un dynamisme supplémentaire et enrichit mon travail d'employé communal.

**Quelle formation suit votre apprenti actuel ?**

Notre apprenti actuel a obtenu brillamment une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'employé d'exploitation et poursuit actuellement avec un certificat fédéral de capacité (CFC) d'agent d'exploitation.

**Quelles sont les difficultés particulières auxquelles vous êtes confronté ?**



Sacha Hirschi et son apprenti, Jonathan Martin.

Cela demande un peu plus de temps pour expliquer certaines tâches. En particulier les nouvelles. Je dois également veiller à contrôler le travail effectué et lui expliquer pour qu'il devienne autonome. On ne doit pas sous-estimer l'investissement en temps.

**Quels sont les avantages à former un apprenti du Repuis et quels appuis avez-vous de la part de ce centre de formation ?**

Nous n'avons pas de travail administratif à faire. Le suivi et l'appui de la coordinatrice en insertion professionnelle du Repuis assurent un contact régulier et nous obligent à être ponctuels dans le suivi de l'apprenti. On évite, ainsi, de passer à côté des échéances importantes de la formation. On nous propose également de poser des objectifs et nous faisons ponctuellement, deux à trois fois par année scolaire, un point de situation pour que le programme de

formation avance comme prévu. De plus, les apprenti-es peuvent bénéficier d'un appui scolaire pour les cours professionnels. Comme Le Repuis forme également dans ce métier, nous pouvons aller à Grandson pour travailler sur des aspects que nous voyons peu dans le cadre de notre commune comme l'utilisation d'une autolaveuse, que nous ne possédons pas.

**Recommanderiez-vous ce type de collaboration ?**

C'est une bonne collaboration tant sur le plan pratique qu'administratif. Je peux m'adresser à des professionnelles du métier mais aussi à des spécialistes qui peuvent me conseiller face aux difficultés que je peux rencontrer dans le cadre de la formation de mon apprenti.

**Monsieur Alain Portner**, Syndic de la commune d'Onnens

### Qu'est-ce qui vous a décidé à former des apprentis ?

Le fait que, dans mon activité professionnelle hors de la commune, nous formons un-e apprenti-e de commerce par année m'a donné l'envie de pouvoir faire quelque chose de similaire dans le cadre communal et pour les jeunes.

### Votre employé communal est très investi dans la formation.

#### Quels avantages y voyez-vous comme syndic ?

J'espère un enrichissement personnel pour lui et la mise en valeur de tout ce qu'il peut transmettre. Pour la commune, cela nous permet d'avoir notre employé sur des tâches plus importantes car il peut déléguer certains travaux.

### Pourquoi avoir privilégié une collaboration avec un centre de formation comme Le Repuis ?

C'était à mon avis une chance d'avoir un apprenti tout en ayant un soutien sûr et des solutions s'il devait y avoir un imprévu avec notre petite équipe. De plus, Le Repuis est une belle institution et nous sommes fiers de collaborer avec elle.

#### Après six ans de collaboration avec Le Repuis, quel bilan tirez-vous ?

Le bilan est très positif au niveau des résultats des deux apprentis que nous avons eu, des liens que nous avons tissés et du travail effectué.



### Les habitants d'Onnens connaissent-ils l'investissement de leur commune pour la formation ?

Nous le répétons à chaque occasion: Conseil général ou événements festifs, et l'apprenti est très visible au volant du véhicule communal et aux abords de nos routes.

Le CFPS Le Repuis tient à exprimer ses plus vifs remerciements à toutes les communes avec lesquelles il a collaboré pour leur investissement et leur confiance et espère que d'autres communes se montreront intéressées à travailler avec lui.



AUDIENCE

CONSEILS EN ENTREPRISE

**Depuis 2012 Audience Conseils apporte aux entreprises vaudoises ses conseils dans un grand nombre de domaines d'activités grâce aux compétences acquises durant les carrières de ses cadres supérieurs dans différents secteurs de l'économie :**

**Cybersécurité, gestion de projets, engagement social, environnement et changements climatiques, gestion des déchets, électro smog, ouverture des marchés électriques, transports publics, relève de la politique communale, ...**

**Les problématiques observées :** les dossiers deviennent de plus en plus complexes : spécificités techniques, gestion financière, ressources humaines sociales et juridiques, gestion environnementale, la sécurité en général, plus particulièrement celle des données et de l'archivage électronique, ...) cela implique des compétences de plus en plus pointues pour les municipaux en charge de leurs dicastères.

Une gestion de projet transverse entre les différents dicastères/services doit aussi être de plus en plus professionnelle afin que les projets se réalisent dans les délais et coûts prévus à un haut degré de qualité.

### Une approche différente pour le traitement des nouvelles tâches et projets ?

Sur demande, pour des nouveaux projets, des tâches spécifiques ou des activités particulières au sein de la commune, **Audience Conseils** propose une analyse de la situation, établit un plan d'action en tenant compte des ressources présentes ou à prévoir, cela en fonction des objectifs à atteindre, des coûts et des délais.

Il ne s'agit que de quelques idées qui peuvent être développées en fonction de chaque situation. Autant de sujets qu'**Audience Conseils propose de traiter avec vous** sans nécessairement de grands investissements.

Vous pourrez découvrir qui nous sommes sur notre site **[www.audience-conseils.ch](http://www.audience-conseils.ch)**

Contactez-nous soit par téléphone au 079 821 28 22 ou 079 373 00 33 ou encore par courriel à l'adresse [contact@audience-conseils.ch](mailto:contact@audience-conseils.ch) pour un entretien sans engagement !

**La possibilité d'avoir une nouvelle approche de la gestion communale soutenue par des spécialistes de l'économie privée.**